

Sécuriser les parcours des moins de 16 ans

Dans le cadre de sa Cellule départementale de l'apprentissage, la DDETS-PP des Landes propose régulièrement des temps d'échanges réunissant l'ensemble des acteurs clés de l'apprentissage : CFA, France Travail, Mission locale, Cap emploi, CIO et MLDS. Ces rencontres permettent de partager des retours d'expérience, des informations et des solutions pour soutenir le développement de l'apprentissage au niveau local.

Lors des dernières réunions, une hausse des ruptures de contrat chez les apprentis de moins de 16 ans a été identifiée. Ces jeunes, soumis à l'obligation de scolarité jusqu'à leurs 16 ans, se retrouvent dans une situation délicate lorsque leur contrat est rompu : sans contrat de travail, ils ne peuvent plus être accueillis en CFA et risquent la rupture de parcours. Des solutions existent et sont mises en œuvre, mais les échanges ont permis de constater que les pratiques ne sont pas uniformes en la matière.

Aussi, afin d'éviter que certains jeunes ne se retrouvent sans solution, la DDETS-PP a initié un groupe de travail associant les partenaires de l'Éducation nationale (DSDEN, Rectorat, CIO, MLDS), la DREETS et les CFA. Très rapidement, il a été convenu d'élaborer une convention-type entre l'Éducation nationale et les CFA, inspirée de dispositifs déjà en place dans d'autres académies comme PACA ou Nantes. Cette convention-type doit permettre aux CFA d'accueillir les apprentis concernés, sous statut scolaire, le temps pour eux de trouver un nouvel employeur.

Ce projet de convention est actuellement en cours de finalisation au niveau de l'Académie de Bordeaux. Une fois formalisée, elle offrira un cadre uniforme pour l'accueil des jeunes concernés dans tous les départements de la région, garantissant ainsi une continuité dans leur parcours de formation. Au-delà de la convention elle-même, un cadre d'accompagnement renforcé sera mis en œuvre et ses modalités seront partagées, afin de soutenir l'efficacité du dispositif. Cette initiative illustre la capacité des acteurs locaux – DDETS-PP, DSDEN, Rectorat, CIO, MLDS – à travailler collectivement afin de définir les solutions les plus adaptées aux difficultés rencontrées sur le terrain.

Les résultats de ces travaux seront publiés dans une prochaine Newsletter.

